

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran

L'an Deux Mille Vingt Six, le 3 mars à 20 heures,
Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yohann TRANCHANT à Cusy

Nombre de délégués titulaires en exercice : 19

Nombre de délégués titulaires présents : 12

Nombre de délégués suppléants présents et votant, remplaçant un délégué titulaire absent : 2

Nombre de délégués suppléants présents non-votants : -

Nombre de pouvoir : 1

Date d'envoi de la convocation : le 19 février 2026

Titulaires présents :

Eric CHASSAGNE, Serge DEPLANTE, Yohann TRANCHANT, Francis VAUJANY

Agnès BARILLIER, Roland DUBOIS, Patricia MERMOZ, Françoise MUGNIER, Gilles REY

Eric DELHOMMEAU, Hervé FERROUD-PLATTET, Daniel ROCHAIX

Titulaires absents :

Alexis BUTTIN, Martine VIBERT, Jean-François BRAISSAND, David DUBOSSON, Vincent BOULNOIS,

Jean-Pierre FRESSOZ, Max JOLY

Suppléants présents prenant part aux votes : Sylvain BISTON, André VUACHET

Suppléants présents ne prenant pas part aux votes : -

Pouvoirs : Jean-Pierre FRESSOZ donne pouvoir à Eric DELHOMMEAU

Agnès BARILLIER a été élue secrétaire de séance

Réf : D_A_002_26

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025

Monsieur le Président expose à l'assemblée que dans le cadre de la procédure prévue par la comptabilité M 57, il convient de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le compte financier unique 2025 présente un excédent de fonctionnement cumulé de 453 408,21 € et un excédent d'investissement de 375 766,04 € ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical

DECIDE A L'UNANIMITE

D'AFFECTER le résultat d'exploitation 2025 comme suit :

- au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » pour un montant de : 453 408,21 € ;
- au compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » pour un montant de : 375 766,04 €.

Votants	
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,
Yohann TRANCHANT



La secrétaire de séance
Agnès BARILLIER

